

# Un parking, pas d'auberge?



Un second appartement va être créé dans l'ancienne auberge communale. Une étude est actuellement en cours afin de déterminer s'il est bon de rouvrir une auberge à Bougy.

**BOUGY-VILLARS** La commune poursuit la rénovation de son patrimoine bâti et soigne sa communication.

Si l'association Bougy bouge veut faire bouger les habitants, la Municipalité, soutenue par son Conseil, n'est pas en reste. La rénovation du patrimoine communal va bon train et est en passe de s'achever. Approuvées par le Conseil général fin 2013, les grandes manœuvres concernent quatre bâtiments d'importance. La rénovation de la Maison Maring est achevée et celle du collège est en passe de l'être. Dans le premier, trois appartements ont été réalisés et sont déjà loués. Dans le collège, deux appartements seront disponibles début décembre. A venir, la réfection de la petite école, où seront créés deux appartements, et celle du bâtiment de l'ancienne auberge communale, actuellement à l'enquête publique. La Municipalité prévoit de rénover l'actuel appartement et d'en créer un second. Les travaux dans ces deux bâtiments devraient démarrer en 2018. *«Toutes ces rénovations se chiffrent à quelque 6 millions»*, informe le syndic François Calame.

En revanche, le sort de l'ancienne auberge, fermée en mars 2015, n'est pas encore scellé. La mise à l'enquête fait état d'une transformation du rez-de-chaussée en espace commercial, ce qui laisse le champ ouvert à plusieurs possibilités. Au printemps, l'exécutif avait retiré un préavis relatif à l'aménagement d'une auberge communale dans le foyer de la Maison bodzérane.

## Un parking de 50 places en 2018

*«Les conseillers nous ont demandé de revoir le dossier et de concrétiser d'abord le projet de parking»*, explique le syndic François Calame. Un projet, là aussi, en passe d'être réalisé. Les

conseillers ont approuvé en juin un crédit de 1,8 million destiné à réaliser un parking de 50 places, dont 21 en sous-sol. La mise à l'enquête est imminente et les travaux devraient débuter en 2018.

Quant à l'auberge, les réflexions sont en cours. *«Nous avons mandaté Gastrovaud pour réaliser une analyse des possibilités, en termes de locaux, et des opportunités, en termes de viabilité, de rouvrir une auberge à Bougy-Villars»*, informe François Calame.

## **Sort de l'auberge connu à la fin de l'année?**

L'exécutif devrait prendre connaissance sous peu des résultats de cette étude. *«Nous présenterons à la population les possibilités d'ici à la fin de l'année»*, poursuit le syndic. Une volonté de communiquer davantage qui fait partie des ambitions de cette nouvelle législature qui a mis en place plusieurs mesures inédites allant dans ce sens (lire encadré). *«On a décidé d'améliorer la communication et de diffuser les informations en toute transparence»*, conclut le chef de l'exécutif.

## **communiquer pour susciter le goût de la chose publique: pari gagné**

*«On a souhaité développer la communication avant les Conseils et intéresser ainsi les habitants aux débats de l'organe délibérant»*, explique le syndic François Calame. Aussi, depuis juillet 2016, l'exécutif organise des séances d'information publiques peu avant les assemblées de l'organe délibérant. Le principe: la Municipalité présente les dossiers de façon quasi identique que quelques semaines plus tard face aux conseillers, en prodiguant toutes les explications utiles. L'avantage: il n'y a pas la pression de la décision à venir, le public peut poser toutes les questions qu'il juge utiles, sans restriction. *«Cela nous permet d'ouvrir la discussion sans pression, sans enjeu, d'entendre les remarques des habitants. C'est un peu pour nous une séance de préparation avant le Conseil»*, explique le syndic. Et les bénéfices sont multiples,, estime-t-il. Lors des Conseils, les débats sont *«plus concis et plus rationnels»*. D'autre part, cette façon de faire a suscité des vocations auprès des citoyens. *«C'est très porteur, cela a fait venir des gens au Conseil. Auparavant, les conseillers étaient une trentaine, maintenant ils sont une cinquantaine»*, se réjouit le chef de l'exécutif. Un bénéfice pour le jeu démocratique, en somme.